



CURIA GENERALIZIA DELLA COMPAGNIA DI GESÙ

**La cura dans le gouvernement de la vie-mission  
de la Compagnie en ce changement d'époque**

2020/03

**A TOUTE LA COMPAGNIE**

Chers Frères,

En 2018, j'ai demandé que les lettres *ex officio* m'informent de la manière dont la vie-mission de la Compagnie est nourrie par ces deux dimensions inséparables et complémentaires que sont la *cura apostolica* et la *cura personalis*. Je désire à nouveau remercier les jésuites ainsi que ceux et celles qui sont engagés avec eux dans la mission pour toutes les informations qui me sont parvenues<sup>1</sup>.

Cette question reflète une tension propre au charisme et à la manière de procéder de la Compagnie de Jésus. Elle revêt aujourd'hui une importance particulière, dans un contexte de changement d'époque, du fait aussi des défis que nous lançent les Préférences Apostoliques Universelles et la nécessité de promouvoir la collaboration, le discernement en commun et la planification apostolique. La présente lettre se propose de recueillir le fruit de la réflexion qui a été menée et de nous encourager à approfondir ces dimensions importantes de notre vie-mission.

Après avoir brièvement rappelé les principaux éléments qui ressortent des lettres *ex officio*, je présenterai d'autres réflexions qui, je l'espère, pourront guider le corps apostolique de la Compagnie de Jésus vers une intelligence plus profonde de ces deux dimensions complémentaires et l'aider à avancer dans un discernement à leur propos. Étant donné la complexité du sujet, l'abondance et la richesse des informations reçues et le manque d'évidence immédiate en ce qui concerne le chemin à emprunter, j'ai choisi de vous adresser un texte relativement long, à lire paisiblement et à assimiler progressivement.

---

<sup>1</sup> J'ai reçu 1 374 lettres : 1.188 de jésuites et 186 de personnes engagées avec eux dans la mission. Grand merci !



## 1. De bonnes pratiques

Les lettres *ex officio* mettent en évidence différentes bonnes pratiques qui montrent combien l'union de la *cura apostolica* et de la *cura personalis* est une condition essentielle pour intégrer chacun dans la mission et lui permettre d'être accompagné dans l'accomplissement de celle-ci. On parvient ainsi à une plus grande union des esprits et on évite les tentations de s'approprier personnellement une œuvre, d'entretenir des conflits afin d'asseoir un pouvoir personnel et de ne plus recevoir la mission au sein d'un corps.

Parmi les bonnes pratiques souvent mentionnées, je relève la coresponsabilité apostolique, la collaboration mutuelle vécue de façon honnête et transparente, la promotion d'une connaissance interpersonnelle entre ceux et celles qui participent à la mission, la proposition d'une formation commune au sein de chaque œuvre apostolique et dans les différentes œuvres d'une même aire géographique, Région ou Province...

Le plus important est d'assurer une communication fréquente et de qualité, tant formelle qu'informelle, entre les supérieurs, les communautés jésuites, les délégués, les secrétaires et les directeurs d'œuvre – qui sont de plus en plus des laïcs (hommes ou femmes), des prêtres diocésains, des religieux ou des religieuses – en vue de renforcer l'unité des objectifs poursuivis et du gouvernement<sup>2</sup> et d'échanger à propos de la dimension apostolique de l'œuvre. Dans les œuvres apostoliques qui comportent des conseils d'administration ou d'autres formes de gouvernement collégial, il est également important de trouver une manière de promouvoir la communication du supérieur local avec les membres de sa communauté engagés dans l'œuvre, sans toutefois interférer dans la dynamique interne à cette dernière.

Dans de nombreuses Provinces et Régions, les rencontres réunissant supérieurs locaux et directeurs d'œuvre d'une même zone géographique, voire de l'ensemble de la Province / Région, sont très utiles pour acquérir une perspective plus large de la mission et pour connaître davantage les apostolats des compagnons. Une détermination claire des responsabilités respectives et des expériences communes de formation contribue au développement harmonieux des relations entre supérieur et directeur et à la qualité des fruits qu'elles portent.

## 2. Quelques difficultés

Par ailleurs, les difficultés ne manquent pas, et il est important de réfléchir et de discerner à leur propos. J'en énumère ici quelques-unes.

En soi, les nouvelles structures de gouvernement permettent une plus grande intégration entre supérieur majeur / supérieurs locaux / délégués / coordinateurs territoriaux et directeurs d'œuvre. Mais ces structures sont souvent complexes et il arrive que les grandes dimensions - territoriales et / ou démographiques - de ces unités de gouvernement mettent en péril la possibilité de tenir ensemble les deux *curae*, si des stratégies appropriées de délégation des

---

<sup>2</sup> Cf. CG 32, d.11.



responsabilités ne sont pas mises en place afin d'éviter la multiplication des instances de référence. Une commission *ad hoc* a évalué les structures créées ces dernières années et les résultats de cette étude ont été pris en compte dans ma lettre du 3 janvier 2019 à l'ensemble de la Compagnie<sup>3</sup>.

Dans un tel enchevêtrement de responsabilités et de fonctions, la figure du supérieur local risque de perdre beaucoup de sa netteté et de sa force. Ce qui touche à la mission apostolique a tendance à être traité directement par le délégué / responsable sectoriel ou territorial, ou par le supérieur majeur, sans qu'intervienne le supérieur local. Par ailleurs, dans les communautés où les compagnons ont des engagements apostoliques multiples, les Supérieurs locaux peinent à accompagner des réalités apostoliques ou des institutions dont les structures ou les champs d'action ne leur sont pas familiers ou dont les instances de direction n'ont pas de contacts avec eux.

Dans certains cas, les directeurs d'œuvre jouissent d'une autonomie excessive à l'égard du gouvernement local, voire provincial, de la Compagnie. Ces situations trouvent parfois leur origine dans une identification personnelle des directeurs d'œuvre avec l'œuvre dont ils sont responsables, ce qui conduit à une perte de liberté dans le discernement spirituel apostolique. Ces difficultés sont encore exacerbées lorsque l'identité d'une œuvre, d'un apostolat ou d'une institution n'est pas claire dans sa relation avec la Compagnie.

### 3. Principaux défis

Dans cette perspective, les lettres *ex officio* présentent un certain nombre de défis et de propositions. Parmi ceux-ci, je relève particulièrement les points suivants :

- Définir avec précision les différentes responsabilités dans le gouvernement apostolique, en particulier quand il s'agit de créer de nouvelles unités apostoliques (Provinces, Régions), de nouvelles œuvres ou de nouveaux projets inter- ou supra-provinciaux, et considérer, dans ce dernier cas, le rôle et la responsabilité éventuels des Conférences de supérieurs majeurs.
- Mettre en application le mandat donné par la 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale : « [R]éviser la mise en œuvre des *Directives sur les relations entre Supérieur et Directeur d'œuvre* (1998). Les Conférences doivent prendre en compte le nombre croissant de directeurs laïcs dans les œuvres jésuites et adapter, autant que de besoin, les *Directives* à leurs réalités. »<sup>4</sup> On trouve dans ces *Directives* comme dans les *Directives pour les Supérieurs locaux* de justes intuitions qui, avec les bonnes pratiques relevées plus haut, peuvent aider à déterminer l'orientation de la révision, de l'adaptation et de la mise en œuvre de ces documents.
- Offrir un accompagnement personnel adéquat à tous les directeurs d'œuvre et à tous ceux qui ont exprimé la volonté de collaborer à la mission commune. Pour ce faire, il

---

<sup>3</sup> Lettre sur les restructurations des Provinces et Régions, 2019/01.

<sup>4</sup> CG 36, d. 2, n. 21.



est nécessaire d'élaborer un programme de formation permanente bien structuré, qui traite de l'histoire, de la tradition et de la spiritualité de la Compagnie, du discernement en commun, de la planification apostolique, de la collaboration, de la capacité à gérer et à diriger ainsi que du rapport entre les deux *curae*.

- Développer la collaboration, car la vitalité de la *minima Societas* dans sa mission apostolique augmente lorsque nous unissons nos forces à celles de nombreuses autres personnes de bonne volonté. Le défi de la collaboration est encore plus grand lorsque nous travaillons avec des personnes qui ne partagent pas la foi catholique ou chrétienne : nous sommes alors conduits à faire preuve de créativité pour trouver des formes de collaboration qui soient fidèles aux principes fondateurs d'une Compagnie dont la fin est de louer, de respecter et de servir Dieu et le prochain, dans des œuvres apostoliques à l'identité claire, enracinée dans la raison d'être de la Compagnie.

- Relever le nouveau défi de l'exercice des *curae apostolica* et *personalis* dans le gouvernement apostolique de réseaux qui s'étendent sur différents territoires, au-delà des frontières des Provinces et des Conférences, ainsi que le défi des liens de ces réseaux avec le gouvernement de la Compagnie. À la Curie générale, nous étudions cette réalité des réseaux afin d'en mieux comprendre la complexité et de voir dans quelle mesure elle est susceptible de renforcer la collaboration. Cela nous permettra ensuite de proposer des stratégies pour mieux utiliser les atouts offerts par les réseaux, en les articulant avec le discernement et la planification apostolique.

#### 4. L'expérience de la cura dans la vie d'Ignace

Les expressions *cura apostolica* et *cura personalis*, relativement récentes dans la tradition de la Compagnie<sup>5</sup>, font référence à une expérience qui parcourt la vie entière de saint Ignace. Celui-ci envisage toute son existence dans cette perspective, comme cela se manifeste dans l'*Autobiographie*, les *Exercices* et les *Constitutions*.

Dans l'*Autobiographie*, Ignace montre comment il est conduit par Dieu lui-même et comment Dieu prend soin de lui. Cette expérience le conduit à son tour à prendre soin d'autrui. Les *Exercices Spirituels* sont un chemin mystique qui retrace l'engagement de Dieu dans la vocation de l'être humain et le soin qu'il prend de lui par l'incarnation, la mort et la résurrection du Christ. Tout ce chemin est contemplé *ad amorem*. Les parties IV, VIII et IX des *Constitutions* ne sont rien d'autre qu'une description de l'engagement de ceux qui gouvernent la Compagnie à préserver le corps universel de celle-ci et à en prendre soin en vue de la mission.

---

<sup>5</sup> Bien que l'éducation de la Compagnie de Jésus place le souci de la personne au centre, l'expression *cura personalis*, selon le père Gabriel Codina, SJ, apparaît (pour la première fois ?) dans l'instruction du père Ledochowski sur les Universités et Écoles de l'Assistance des États-Unis d'Amérique, en date du 15 août 1934. Cette instruction sera révisée par le père Janssens le 27 septembre 1948. Cf. G. CODINA, *La Ratio Studiorum* (1599), dans : J.A. MESA, *La pedagogía ignaciana. Textos clásicos y contemporáneos sobre la educación de la Compañía de Jesús desde san Ignacio de Loyola hasta nuestros días*, Compañía de Jesús - U. P. Comillas - Sal Terrae - Mensajero, Roma-Madrid-Bilbao, 2019, pp. 148-149.



S'exercer spirituellement, c'est croître dans l'expérience d'un Dieu qui guide et prend soin de tous et de tout, et qui enseigne comment prendre soin d'autrui et de la création entière. Ici aussi, Maître Ignace enseigne à ses fils, quelle que soit leur époque, à persévérer dans cette vocation : prendre soin de toute personne pour que la mission corresponde à la volonté de Dieu, qui est le souci de tout le créé.

La 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale nous rappelle que Dieu prend soin de nous : « Au cœur de la spiritualité ignatienne se trouve la rencontre transformante de la miséricorde de Dieu dans le Christ qui nous pousse à une généreuse réponse personnelle. (...) Cette expérience fondatrice de la miséricorde de Dieu a toujours été la source de l'audace apostolique qui a marqué la Compagnie et que nous devons préserver. »<sup>6</sup>

Telle est la source de la *cura apostolica* et de la *cura personalis* dans la vie de chaque jésuite comme dans celle de toute personne qui choisit de suivre le Seigneur en se laissant inspirer par la spiritualité ignatienne. Telle est la source de la fécondité de notre vie-mission.

##### 5. La cura de notre vie-mission

Les lettres *ex officio* montrent clairement que **les difficultés qui se présentent au sujet de la cura apostolica et de la cura personalis ont pour principale origine la séparation entre ces deux curae**. Celle-ci conduit à une séparation des compétences entre le supérieur local et le directeur d'œuvre qui ne contribue pas au bon déroulement de la mission. Réduire la relation entre la *cura apostolica* et la *cura personalis* à une question d'ordre juridique, en se bornant à répartir les compétences entre le supérieur et le directeur d'œuvre, entrave la nécessaire tension entre ces deux *curae*, qui rend possible l'attention à la vie-mission selon le charisme ignatien<sup>7</sup>.

En effet, l'expérience d'Ignace montre que ce souci de prendre soin de la vie-mission, profondément enraciné dans son itinéraire spirituel et son parcours mystique, est ce qui unit véritablement *cura apostolica* et *cura personalis*, qui constituent comme **une unique cura**, qui porte sur les personnes, les communautés et les œuvres, au service de la mission. La mission doit donc être le critère fondamental qui unit la *cura apostolica* et la *cura personalis*. Cette mission implique nécessairement notre manière de vivre, de nourrir des relations, de prendre soin des personnes et des communautés. En effet, l'attention à notre manière de vivre et de nourrir des relations est déjà en elle-même mission<sup>8</sup>.

À partir de cette unité, nous pouvons affirmer que prendre soin de la mission est l'affaire de tout le corps de la Compagnie. Certes, cette responsabilité incombe en premier lieu aux supérieurs majeurs. Cependant, les délégués, les supérieurs locaux, les membres des communautés, les directeurs d'œuvre et les autres jésuites ainsi que ceux et celles qui sont

---

<sup>6</sup> CG 36, d. 1, n. 19.

<sup>7</sup> Cf. CG 36, d. 2, n. 27.

<sup>8</sup> Cf. CG 36, d. 1, n. 9 ; CG 35, d. 2, n. 19 et d. 3, n. 41.



engagés avec eux doivent également prendre soin de cette mission, chacun à son niveau de responsabilité.

Dans ce souci de la mission, il faut tenir compte de la particularité des vocations de ceux qui y sont engagés : laïcs (hommes et femmes), jésuites, non-croyants, autres religieux et religieuses, prêtres diocésains, fidèles de diverses religions. Les responsables sont ainsi appelés à créer les conditions qui permettront à chacun de développer pleinement ses capacités, en fonction de sa personnalité, de sa vocation et du niveau de responsabilité qui est le sien dans l'œuvre apostolique.

Cette étroite relation entre vie et mission doit non seulement être prise en considération au sein du corps religieux de la Compagnie et de la vocation de chaque jésuite, mais elle concerne aussi les personnes qui, sans être jésuites, participent, selon leur vocation, à la mission de la Compagnie. Le partage de la mission, dans une implication croissante des uns et des autres, oriente la relation entre communauté et œuvre vers la nouvelle perspective stimulante de collaboration.

#### 6. Outils pour la *cura* de notre vie-mission

Nous pouvons ici faire mémoire de la *conversation spirituelle* et du *discernement en commun*, qui constituent d'excellents instruments permettant de prendre soin de la mission et que doivent utiliser tous ceux qui y sont actifs. Dans la mesure où elle devient un mode d'échange habituel dans les communautés et les œuvres apostoliques, la conversation spirituelle prépare au discernement en commun, vécu comme mode de décision ordinaire dans la vie-mission de la Compagnie. Cette conversation spirituelle passe par une écoute attentive de soi-même et d'autrui. Elle est une écoute de l'Esprit qui nous parle dans l'expérience du partage et qui nous ouvre ainsi à un nouveau regard sur la réalité.

La 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale a souligné l'importance de la conversation spirituelle<sup>9</sup>. Cette insistance nous invite à proposer de bons programmes de formation dans chaque Province / Région afin de tirer un meilleur parti de son utilisation et de créer dans nos œuvres apostoliques des modes de prise de décision inspirés de la conversation spirituelle et du discernement en commun. Une telle manière de prendre des décisions constitue l'une des caractéristiques de l'identité des œuvres apostoliques sous la responsabilité de la Compagnie de Jésus.

La conversation spirituelle renforce la confiance mutuelle et elle nous aide à acquérir une compréhension plus profonde de nous-mêmes, des autres et du contexte dans lequel nous vivons la mission. Elle constitue ainsi une préparation au discernement en commun, compris comme un moyen de « chercher et trouver » la volonté de Dieu.

À cet égard, je voudrais répéter ce que j'écrivais déjà dans ma lettre sur le discernement en commun : « La conviction que Dieu agit dans l'histoire et se communique aux êtres humains est le présupposé sur lequel se fondent les efforts en vue du discernement en commun. Pour ce

---

<sup>9</sup> CG 36, d. 1, n. 12.



faire, on doit rechercher les conditions qui permettent d'écouter l'Esprit Saint et de se laisser guider par Lui dans la vie-mission. Une telle disposition, personnelle et de groupe, tournée vers l'accueil et le désir de suivre l'Esprit qui se communique, évite les discernements en commun fallacieux par lesquels on ne cherche qu'à habiller d'un langage ignatien correct des décisions arrêtées au préalable selon des critères propres au groupe lui-même. »<sup>10</sup>

Dans ce domaine, le compte de conscience constitue la pierre angulaire. Il s'inscrit dans notre tradition jésuite de transparence et d'honnêteté et dans notre désir de rechercher ensemble la volonté de Dieu. Sans lui, il est difficile de voir comment progresser. Sans lui, nous risquons de marcher dans l'obscurité et de rechercher la volonté de Dieu sans prendre les moyens nécessaires pour y parvenir.

#### 7. Avancer dans la réflexion sur la *cura* dans le corps apostolique

Les lettres *ex officio*, par la mention de bonnes pratiques déjà mises en œuvre et par le témoignage d'une prise de conscience des difficultés et des défis qui se présentent à nous, confirment que nous ne sommes pas en train d'ouvrir un nouveau chemin, mais que nous poursuivons une route déjà entamée. Le discernement en commun des Préférences Apostoliques Universelles et leur accueil comme orientations de notre vie-mission pour les dix prochaines années nous ont fait vivre une nouvelle étape sur la voie d'une meilleure compréhension et mise en pratique de la *cura* de la mission et des personnes.

Pour veiller sur la mission, la Compagnie de Jésus doit prendre soin des personnes qui constituent son corps apostolique et qui rendent cette mission possible. L'appel à la collaboration et au partage de la mission ne repose pas sur la diminution du nombre de jésuites en beaucoup d'endroits, ni sur le désir de trouver une nouvelle manière de nous rendre service à nous-mêmes. Cet appel naît plutôt de notre conviction que, en favorisant la conversation, la consultation et le discernement en commun, nous construisons le corps apostolique de la Compagnie de Jésus, à la suite de ce que l'Esprit Saint a inspiré à l'Église lors du Concile Vatican II. Le rôle et la responsabilité des laïcs dans la vie et la mission de l'Église sont au cœur de l'ecclésiologie de Vatican II. Apprendre à collaborer avec des laïcs, hommes et femmes, avec le clergé diocésain et avec d'autres religieux et religieuses signifie travailler en compagnie, en prenant soin d'autrui et en acceptant qu'autrui prenne soin de nous, dans une entraide mutuelle. Les uns et les autres, jésuites et non jésuites, nous nous rendons responsables de la vocation de l'autre, afin que chaque vocation trouve un espace propre et une possibilité d'épanouissement. Combien de vocations à la Compagnie ont été suscitées et accompagnées dans nos œuvres par des personnes qui n'étaient pas jésuites !

La *cura* requiert en chacun de nous conversion et ouverture d'esprit. Elle invite à « entamer des processus », à poursuivre la réflexion sur nous-mêmes comme corps impliqué dans la *missio Dei*, une mission qui nous fait collaborer avec tant d'autres personnes dans une réalité apostolique nouvelle et plurielle. La *cura* mutuelle nous libère du cléricalisme, du paternalisme,

---

<sup>10</sup> Lettre sur le discernement en commun, 27 septembre 2017 (2017/11).



de l'individualisme et de l'autoritarisme, présents aujourd'hui dans tant de contextes. Prendre soin d'autrui et accepter qu'autrui prenne soin de nous signifie grandir en Compagnie universelle. C'est une dimension essentielle de la culture de notre corps apostolique.

Cette nouvelle réalité nous conduit à redéfinir l'identité et le rôle du jésuite dans les œuvres apostoliques, non seulement là où la Compagnie diminue en nombre et la présence des jésuites dans les œuvres s'affaiblit, mais aussi là où cette présence est significative. Nous sommes invités à examiner comment nous nous considérons, en tant que jésuites, comme collaborateurs dans la *missio Dei*. Nous sommes ainsi appelés à susciter de nouvelles manières de vivre en collaboration.

De toutes façons, la Compagnie a la responsabilité de maintenir et de renforcer le caractère apostolique des institutions et des projets qu'elle anime, par les structures qu'elle estime les plus appropriées, en apprenant à découvrir Dieu dans l'épaisseur des institutions, car « mon Père travaille toujours »<sup>11</sup>.

#### 8. Vivre de manière féconde la tension entre *cura apostolica* et *cura personalis*

Dans cette perspective d'unité entre *cura apostolica* et *cura personalis*, le supérieur local et le directeur d'œuvre sont appelés à collaborer étroitement afin de prendre soin de la vie-mission. J'ai mentionné plus haut quelques bonnes pratiques qui ont porté du fruit et qui peuvent nous inspirer. Quiconque participe à la mission doit clairement savoir quelle est sa responsabilité dans l'exercice de celle-ci. Nous ne pouvons pas espérer vivre cette relation entre les *curae* sans tensions, car celles-ci sont dans la nature des choses. Notre objectif doit être plutôt de vivre ces tensions de manière saine et constructive. En ce sens, il est nécessaire que le supérieur local et le directeur d'œuvre déterminent des lieux et des modes de conversations formelles fréquentes, afin de promouvoir le bien de la mission. On veillera à ce que ces échanges revêtent la forme la plus efficace, en fonction des personnes, des temps et des lieux. D'autres modalités de rencontres et de dialogues pourront éventuellement s'y ajouter.

En ce sens, les paragraphes 23 à 31 des *Directives pour les Relations entre Supérieur et Directeur d'œuvre* continuent à être une source d'inspiration et d'orientation. Ils indiquent comment le supérieur local confirme ses frères dans leur mission apostolique, en veillant à ce que leur mode de vie les aide à accomplir cette mission. Pour mieux y parvenir, il est important que le supérieur local rende visite aux compagnons sur leur terrain apostolique et qu'il parle de leur engagement avec le directeur d'œuvre. Il contribue ainsi à rendre la communauté véritablement apostolique. Il est également recommandé que, lorsque la communauté est responsable d'une œuvre apostolique, le supérieur local encourage les jésuites membres de l'équipe apostolique et promeuve l'identité ignatienne et jésuite de l'institution, en collaboration avec le directeur. La manière de vivre cette collaboration pourra être définie plus clairement par le supérieur majeur, grâce à l'élaboration de lignes directrices *ad hoc*. Il

---

<sup>11</sup> Jn 5,7; cf. la "Contemplation pour obtenir l'amour" dans les *Exercices Spirituels* de saint Ignace.





appartient enfin au supérieur local de promouvoir la mission d'animateur apostolique confiée au directeur d'œuvre.

Comme la collaboration, la *cura* ne s'improvise pas. Elle requiert conversion et prise de conscience personnelles, mais aussi renforcement des compétences de chacun et proposition d'itinéraires de formation, en vue de favoriser le partage des responsabilités de gouvernement. Il est ainsi possible de s'entraider, de prendre soin les uns des autres, en vivant une réciprocité. Cette formation fait partie de la mission du supérieur local, mais il peut la promouvoir en collaboration avec le directeur d'œuvre.

#### 9. La délégation et d'autres manières de soutenir le gouvernement

Selon notre manière de procéder, les visites annuelles du supérieur majeur dans les communautés et les œuvres ainsi que le compte de conscience des jésuites sous sa responsabilité sont des instruments de fondamentale importance pour la *cura* de la mission. Le supérieur majeur devra assurer cette *cura* à toute la Province ou Région placée sous son autorité – personnes, communautés et œuvres apostoliques – afin de mieux servir l'unité administrative dont il est responsable, dans sa complexité communautaire et apostolique.

Le processus de restructuration du gouvernement de la Compagnie de Jésus a mis en évidence le rôle de la « délégation » dans l'exercice de l'autorité au sein du corps apostolique. En effet, selon les *Constitutions* de la Compagnie, la Congrégation Générale délègue au Préposé Général l'autorité en vue de la *cura* de la vie-mission du corps universel. À son tour, le Préposé Général délègue l'autorité nécessaire au supérieur majeur pour la *cura* de l'unité dont il est responsable. À leur tour, les supérieurs locaux et directeurs d'œuvre reçoivent du supérieur majeur, après autorisation du Père Général, l'autorité déléguée qui leur correspond.

Dans les grandes unités administratives (tant d'un point de vue démographique que géographique), d'autres personnes reçoivent, par délégation, autorité pour accompagner différents aspects de la vie-mission et en garantir la *cura*. Dans certaines Provinces à la population nombreuse et de grande étendue territoriale, des délégués ont été nommés pour la *cura* des jésuites du troisième âge, des jésuites en formation ou encore des jésuites impliqués dans un secteur apostolique déterminé. Dans d'autres contextes, des délégations de pouvoir ont été octroyées pour un territoire bien défini. L'efficacité de ces formes de délégation dépend de l'instauration de contacts permanents entre les délégués et le supérieur majeur, sachant que ce dernier conserve toujours l'autorité reçue sur les membres de la Province ou de la Région et sur les œuvres apostoliques.

Les récentes Congrégations Générales ont promu des processus de restructuration de la Compagnie qui s'accompagnent de nouvelles formes de soutien au gouvernement apostolique, complémentaires à la délégation de pouvoir. Ces nouvelles formes visent à favoriser la coordination des secteurs apostoliques, à accompagner la mise en œuvre d'un plan apostolique ou à articuler communautés et œuvres sur une même zone géographique. En conformité avec notre manière de procéder, ces formes et ces délégations sont toujours soumises à l'examen et



au discernement du Père Général, qui peut introduire des changements garantissant une meilleure *cura* de la mission et de la vie des personnes.

#### 10. Des pas à faire sans tarder

En cette fin de Carême, nous nous préparons à vivre l'expérience de Pâques dans une situation particulière pour l'humanité, due à la pandémie du COVID-19. Il s'agit d'une opportunité à saisir. Je suggère ainsi quelques mesures que nous pouvons prendre immédiatement et j'invite tous les membres du corps apostolique de la Compagnie à se mettre en route en ce sens.

Chaque jésuite peut se demander comment développer une plus grande transparence à tous les niveaux de sa vie. Il peut aussi s'interroger sur ce qui est susceptible de l'aider à grandir dans la transparence et l'honnêteté, qui naissent de la liberté intérieure et de l'indifférence ignatienne acquises dans l'expérience du « Principe et Fondement » des *Exercices Spirituels*.

Je demande aux supérieurs locaux et aux directeurs d'œuvre (jésuites ou laïcs) de prendre des initiatives propres à aider communautés et œuvres à faire de la conversation spirituelle ou de formes similaires d'échange la manière ordinaire de discuter des problèmes inhérents à la vie de la communauté ou de l'œuvre apostolique.

Chaque supérieur majeur peut se demander comment grandir dans sa capacité de dialoguer en profondeur avec les membres de sa Province et avec les personnes qui exercent des responsabilités dans la mission de sa Province. Concrètement, chaque supérieur majeur doit examiner sa manière de recevoir le compte de conscience et les moyens qu'il prend pour faire de celui-ci un temps d'échanges en profondeur, selon la conception de saint Ignace, qui considérait le compte de conscience comme un instrument pour la *cura* du corps apostolique et de la vie-mission de la Compagnie.

Chaque supérieur majeur a également le défi de bâtir une culture de dialogue en profondeur avec les personnes qui partagent une même mission afin que, tout en maintenant le plus grand respect pour la conscience et la vocation de chacun, un climat de discernement puisse émerger et éclairer la planification apostolique de chaque œuvre, à l'intérieur du plan d'ensemble établi par la Province ou Région à la lumière des Préférences Apostoliques Universelles.

#### 11. Réflexions finales

Dès les origines de la Compagnie, la *cura* est une dimension fondamentale de celle-ci. En 1539, la « Délibération des Premiers Pères » y voit déjà un élément essentiel du discernement : « devons-nous nous soucier de ceux qui s'y rendent [Broët et Rodrigues, envoyés à Sienne], et eux de nous, et être en communion les uns avec les autres, ou bien devons-nous ne pas nous soucier davantage de ceux-ci que de ceux qui sont en dehors de la Compagnie ? ». À l'écoute de l'Esprit, les premiers compagnons ont senti qu'ils devaient rester ensemble, former un corps, « nous souciant les uns des autres et en communion entre nous pour un plus grand fruit des âmes ». En effet, le mode de vie qu'ils avaient vécu jusqu'alors leur avait donné l'occasion « de travailler au salut des âmes, unique but que nous visons après notre propre salut ».



Inspirée par cette intuition qui est au fondement de la Compagnie, la 36<sup>ème</sup> Congrégation Générale a rappelé que « chacun de nous doit constamment désirer que son propre travail apostolique se développe, soit stimulé et soit soutenu pour porter du fruit, par l'encouragement de ses frères. (...) À notre époque d'individualisme et de compétition, il nous faut rappeler que la communauté joue un rôle très particulier car elle est un lieu privilégié de discernement apostolique. La communauté est un espace concret dans lequel nous vivons comme des amis dans le Seigneur. Cette vie commune est toujours au service de la mission, mais du fait que ces liens fraternels proclament l'Évangile, elle est elle-même une mission. »<sup>12</sup>

Vivre la *cura apostolica* et la *cura personalis* dans leur étroite relation et dans leur tension est ce qui garantit la *cura* de la mission. Discerner la manière dont se déploie la mission est un impératif pour la Compagnie. Nous ne vivons pas « seulement une époque de changements, mais un véritable changement d'époque », comme l'a récemment exprimé le Saint-Père<sup>13</sup>, et, pour éclairer notre route, il a confirmé les Préférences Apostoliques Universelles 2019-2029.

Les lettres *ex officio* de 2018 ont permis de faire un pas de plus dans le processus d'évaluation des structures actuelles de gouvernement de la Compagnie à ses différents niveaux, comme l'ont demandé les deux dernières Congrégations Générales. Ce discernement n'est pas encore achevé. Il reste beaucoup à faire pour mettre en pratique les mandats spécifiques des Congrégations Générales et pour répondre de manière créative aux défis de l'évangélisation dans les temps qui s'annoncent.

Mettons notre confiance en Dieu et laissons-nous guider par l'Esprit Saint, dans une disposition intérieure de conversion et d'ouverture pour être vraiment disponibles à suivre l'Esprit, et utilisons les moyens dont nous disposons pour accélérer notre marche. Que Notre-Dame, Mère de la Compagnie, vienne nous prendre par la main.

Fraternellement,

Arturo Sosa, S.J.  
Supérieur Général

Rome, le 25 mars 2020  
Solennité de l'Annonciation  
(Original : espagnol)

---

<sup>12</sup> CG 36, d. 1, n. 8-9.

<sup>13</sup> Discours du Pape François à la Curie Romaine pour les vœux de Noël, 21 décembre 2019.